



Contrat jamais signé mais ils me demandent de l'argent

Par **MCOU**, le **08/01/2010** à **19:46**

Bonjour,

Voila le probleme,

J'ai reçu aujourd'hui un courrier d'une assurance parisienne (pour infos je suis du nord)

Donc la lettre dit : me mettre prochainement en demeure car je n'ai pas payé mon assurance de 640 €.

Cette assurance a été demandé en janvier 2009 et prend effet en novembre 2009. donc 640€ pour 2 mois d'assurance, sa fait cher.

J'ai bien consulté des comparateurs d'assurances moto en début 2009 mais rien de plus.

Je n'ai jamais reçu de courrier, de vignette, mail ou appel téléphonique de cette assurance.

Donc du fait de n'avoir rien reçu en courrier, je n'ai donc jamais reçu de contrat d'assurance donc je n'ai jamais rien signé.

Mais ils me disent avoir toutes les preuves comme quoi je serai en contrat chez eux et donc que je dois payer.

Que faire contre ça ?

Merci